

## 4. raccordements électriques

● Effectuer le branchement électrique, suivant le schéma de câblage.

Le branchement général comprend :

● L'arrivée du courant 220 V. – 50 périodes monophasé. La ligne doit pouvoir supporter une intensité de 5 A sous 220 V. L'interrupteur de chaudière placé sur le tableau de commande, ne dispense pas de l'interrupteur général exigé réglementairement.

mentairement.

● Le raccordement éventuel à un thermostat d'ambiance agissant sur la vanne du brûleur. Deux bornes prévues à ce effet, sont reliées d'origine par un pontet, (D.G.). Pour brancher le thermostat d'ambiance, retirer le pontet et raccorder à la place des deux fils venant du thermostat.

**NOTA :** La prise de terre prévue sur la barrette de raccordement, doit être raccordée conformément aux prescriptions réglementaires.

### SCHEMA DE CABLAGE

